

La quatrième centenaire de la naissance de Benvenuto Cellini.

LES TRAVAILLEURS DU GAZ

Statis-Unis
New-York, 14 octobre.
Les démocrates préparent, pour mardi, une réception en l'honneur de M. Bryan. On craint qu'il y ait des troubles, les partisans de M. Mac Kinley ayant engagé 2.000 individus pour troubler le meeting. Quel qu'il soit, les scènes de M. Mac Kinley remontrant à New-York, il est à craindre.

NOS COLONIES

Algérie
M. Louis Régis est allé hier devant la chambre des appels correctionnels sous l'inculpation de violence et voies de fait envers un de ses adversaires politiques. Il a été condamné à huit jours de prison sans application de la loi Bérenger. On se souvient que Louis Régis a déjà été condamné à trois mois de prison avec sursis.

LA GUERRE AUX ABUS

LES CHEMINS DE FER. — Pas de place.
La Compagnie de l'Etat met tous les jours au marché un express qui part de Bordeaux à l'après-midi. Or, ce train comprend tout juste un wagon de chaque classe, soit trois wagons. Par ce temps d'Exposition, c'est plutôt maigre, et nombre de voyageurs en cours de route ne peuvent arriver à se caser.

Le mois dernier, un de nos lecteurs le voulait prendre à une station intermédiaire où régulièrement il prend et laisse des voyageurs. Pas une place en 3^e pas davantage en 2^e. Notre abonné allait monter en 1^{re}. Surint le chef de service qui s'y opposa formellement.

« Mais j'ai un billet pour Paris, j'ai le droit de partir, je partirai. »

« Cela ne me regarde pas. »

« Pardonnez-moi, vous avez le devoir d'aviser vos supérieurs que le principal express Bordeaux-Paris manque de wagons et que chaque jour un nombre considérable de voyageurs n'y peuvent trouver place. »

Et alors la stupéfiante réponse suivante :

« La Compagnie sait tout cela aussi bien que moi, mais ses voyageurs ne partent pas quand il n'y a pas de place, faites comme les autres voyageurs chez vous. »

Charmant, n'est-il point vrai ? Le voyageur partit quand même, en première, il fit bien, puisqu'il lui avait délivré son billet, on devait le transporter.

Mais que dire de l'imbécillité du chef ?

Un chef réactionnaire. — Il est à l'Ouest, naturellement. A l'occasion du banquet des maires, les employés de bureau eurent congé. Un seul chef, le nommé Philippe, chef de la division de l'exploitation banlieue, connu comme clercal et royaliste, ne se conforma pas à cette décision. Sous prétexte que les dossiers abondaient, il retint ses cinquante employés ce jour-là.

Ca fera, pensa-t-il sans doute, cinquante républicains de moins à appliquer la République. Quant aux décisions de la direction, le Philippe s'en f... ch... G. L.

Le chef de gare nationaliste Colombes vient encore de se signaler.

Le passage à niveau ne pouvait fermé, et derrière la barrière un public nombreux, attendant la garde qui était absent, s'installait.

Un jeune garçon boucher ouvrit les portes et tout le monde passa.

Le chef de gare se précipita alors sur le jeune garçon, le saisit par le bras et l'emmena avec lui.

Un de nos lecteurs, qui nous envoie le récit de la scène, s'interpose.

« Qu'avez-vous à réclamer, vous ? lui cria brutalement le chef de gare. Venez aussi que je prenne votre nom et votre adresse. »

L'autre se mit à rire et ne bougea pas. Un homme d'équipe le prit alors par les épaules et le poussa vers la gare.

Mais l'autre lecteur était avec son père qui accourut pour le dégager. Une bagarre assez sérieuse eut lieu. Enfin, grâce à plusieurs voyageurs revenus sur leurs pas, le chef de gare et ses hommes durent lâcher leur prisonnier.

Un fait inouï.
Ce chef de gare n'est pas magistrat pour agir de cette sorte. Mais en sa qualité de nationaliste ce doit être quelque ancien sous-off. Il se croit encore au régiment.

Syndicat des Journalistes Socialistes

Réunion mardi soir, à neuf heures, à la Bourse du Travail, de la commission d'organisation de la conférence internationale de la Presse socialiste.

Réunion mercredi, à neuf heures du soir, à la Bourse du Travail.

Tous les membres du syndicat, tous les adhérents à la conférence présents à Paris et autres. Le citoyen Jacard sera de retour à Paris lundi et sera, à cette réunion exceptionnellement importante.

Réorganisation de la commission du bureau central provisoire ; réorganisation du syndicat ; organisation de la chambre syndicale des journalistes et appel aux délégués des journaux socialistes ; constitution d'une association embrassant les professions similaires.

Tous les adhérents à la conférence internationale de la Presse socialiste, les membres du Comité du syndicat des journalistes socialistes, les membres du bureau de l'Association de la Presse internationale, les représentants de la Verrière ouvrière d'Albi, les représentants de la Presse corporative, les secrétaires de tous les journaux parisiens, sont invités à une réunion-lunch chez le citoyen Jacard, 135, rue Mouffet, mardi à trois heures.

FEUILLETON DE L'AURORA

Scènes de la Vie Privée

LE

PÈRE GORIOT

par Honoré de Balzac

C'est une association impropre et vaine à laquelle je dois consacrer sous peine d'être ruiné, mon machete ma conscience et la paille en me laissant être à mon aise la femme d'Eugène. Je te permets de commettre des fautes, laisse-moi faire des crimes en ruinant de pauvres gens ! Ce langage est-il encore assez clair ? Savez-vous ce qu'il nomme faire des opérations ?

Il achète des terrains nus sous son nom, puis il y fait bâtir des maisons pour des hommes de paille. Ces hommes concluent les marchés pour les bâtisses avec tous les entrepreneurs, qu'ils payent en effets à long terme, et consentent, moyennant une légère somme, à donner quittance à mon mari qui est alors possesseur des maisons, tandis que ces

LES TRAVAILLEURS DU GAZ

Les deux syndicats du Gaz, employés et ouvriers, ont donné, à la Bourse du Travail, une grande réunion à laquelle ils avaient convié tous les conseillers municipaux. La plupart des conseillers socialistes étaient présents, et à côté d'eux, sur l'estrade, avaient pris place quelques conseillers nationalistes.

Le but des organisateurs de la réunion, les citoyens Lajarrige et Clavier, secrétaires des deux syndicats, était de tâcher de connaître les futures intentions du nouveau Conseil municipal sur les rapports du personnel avec la Compagnie, sur la renouvellement du monopole ou sa dénonciation et, dans ce dernier cas, sur le nouveau mode d'exploitation.

En ce qui concerne les rapports du personnel et de la Compagnie, nos lecteurs sont fixés. Les discours des citoyens Lajarrige et Clavier ne leur apprendraient rien de nouveau. Ils savent que depuis les élections du 6 mai ces rapports sont aussi tendus que possible.

Mais il est plus intéressant de savoir à quel mode d'exploitation les conseillers municipaux nationalistes donneront leur préférence, car de ce choix dépendra l'amélioration du sort des ouvriers et des employés du Gaz.

Ni M. Ballière, ni M. Evain ne s'en sont cachés : ils ont ainsi que leurs collègues partisans du monopole. Ils estiment que la région donnerait de mauvais résultats, que l'exploitation directe par la Ville est impossible, à plus forte raison l'exploitation par le personnel constitué en coopérative de production.

Ils prétendent que pour appliquer cette dernière forme d'exploitation il se faudrait pas moins d'un demi-milliard de capital. Ce chiffre a mis l'Assemblée en joie, tant il prouve d'ignorance chez ces nationalistes si pleins d'eux-mêmes.

Après un excellent discours de Landrin, qui a parlé au nom de la minorité socialiste et a démontré que, même renouvelé, le monopole, on devait balayer la Compagnie actuelle qui rapine sur ses employés, et qui vole des millions à la Ville d'Orléans, le jour suivant a été voté :

« Les ouvriers et employés du Gaz, réunis en assemblée générale, après avoir entendu différents orateurs, notamment les citoyens Lajarrige, secrétaire général du syndicat des employés ; Lajarrige, secrétaire général des travailleurs du Gaz ; les conseillers municipaux Ballière, Evain, Landrin, Paris ;

Donnent mandat à leurs conseils syndicaux de faire des démarches pour que leurs revendications professionnelles, qu'ils déclarent intangibles, soient inscrites dans les cahiers des charges de l'exploitation future. »

Demandant que les travailleurs soient appelés par une collaboration directe à administrer pour une part ce qu'ils créent comme travailleurs. »

Voilà les Parisiens avertis par les intéressés eux-mêmes : les nationalistes sont pour les monopoles.

Nous le leur avions assez dit. Ils n'ont pas voulu nous croire. C'est de bon augure pour la question des Omnibus !

NOUVELLES DIVERSES

Au voleur ! au voleur ! — En soulevant la question de l'illégalité de l'indemnité des conseillers municipaux, notre collaborateur Lhermitte ne se doutait guère que tous ses efforts viendraient se briser sur une déclaration inexacte faite illégalement au fisc par M. Crozier, son propriétaire.

A ce sujet il a adressé hier à son dernier la lettre suivante qui intéresse tous les locaux :

A Monsieur Crozier, propriétaire, 65, avenue d'Artois.

Paris, ce 14 octobre 1900.

Monsieur,

C'est à moi propriétaire que je m'adresse. J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint copie des lettres que me parviennent les 10 et 11 octobre derniers de M. le préfet du département de la Seine.

Vous voudrez bien remarquer que dans sa lettre du 11, M. le préfet s'appuie pour vous enlever la propriété de la taxe sur le revenu, sur le fait que vous n'avez pas fait à l'administration du fisc une déclaration de non-déménagement.

L'article 22 de la loi du 21 avril 1892 stipule comme suit les conditions dans lesquelles le propriétaire est tenu, sous sa responsabilité, de faire à l'administration du fisc une déclaration de non-déménagement.

Art. 22. — En cas de déménagement hors du ressort de la perception, etc., la contribution mobilière sera exigible pour la totalité de l'année courante.

Les propriétaires... doivent un mois avant l'époque du déménagement de leurs locaux, en faire présenter par des tiers les quittances de leur contribution personnelle et mobilière.

Lorsque les locaux ne représentent point de quittances, les propriétaires seront tenus, sous leur responsabilité personnelle, de donner dans les trois jours l'avis du déménagement au percepteur.

Or, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint copie de la contribution personnelle et mobilière de mon domicile, et à moins donc que vous ne m'avez pas donné l'ordre à vos mandataires de prendre clandestinement connaissance de ma correspondance, rien ne vous autorise à conclure que les locaux ne représentent point de quittances.

Je vais plus loin. En serait-il autrement que vous auriez encore — pour couvrir votre responsabilité — dans un intérêt personnel — violé outrageusement la loi.

La loi 22 précitée ne vise pas, en effet, le cas du déménagement d'un locataire, mais le cas

d'un locataire qui quitte un immeuble pour aller habiter en dehors du ressort de la perception. Pour plus de facilité vous assimiliez les deux cas et faites une déclaration à tout hasard. C'est en tort. Pour ma part, le percepteur a l'autorité à dire que j'irais habiter hors du ressort de la perception et je proteste.

Insister davantage sur les conséquences légales à tirer de tout ce qui précède serait évidemment fort à l'honneur de vos connaissances juridiques. Le moment n'en est pas d'ailleurs venu. Je fais simplement toutes réserves utiles pour sauvegarder tous mes droits non seulement comme locataire, mais comme contribuable, puisque c'est sur vos déclarations que le fisc s'appuie, actuellement, pour me saisir de ma taxe.

J'ajoute que mes intérêts personnels, en la circonstance, sont minimes à côté de ceux des contribuables dont j'ai pris la défense.

Veuillez agréer, etc.,

G. LHERMITTE.

En ordonnant à nouveau des poursuites contre Lhermitte, le préfet de la Seine ne pensait pas, sans doute, mettre ainsi le directeur du protocole en cause.

Attendons la fin. Ça sera drôle.

Une fillette noyée. — M. Tipt, demeurant 36, rue d'Aubervilliers, à Saint-Denis, constatait avant-hier, vers six heures du soir, que sa fillette Louise, âgée de onze ans, qui quelques minutes auparavant jouait derrière sa maison sur le quai du Canal, venait de disparaître.

M. Tipt, aidé de quelques voisins, commença immédiatement des recherches dans le canal.

Mais c'est seulement vers minuit que le petit cadavre a pu être retrouvé.

Accident du travail. — M. Edouard Leprade, ouvrier maçon, âgé de vingt-huit ans, travaillait, hier matin, sur un échafaudage situé à la hauteur d'un sixième étage, 14, rue d'Abbeville, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et s'abattit sur la chaussée.

Le malheureux ouvrier est mort au bout de quelques instants dans une pharmacie voisine où il avait été transporté.

En déjeunant. — Un homme, correctement vêtu, paraissant âgé d'une cinquantaine d'années, déjeunait hier, vers une heure de l'après-midi, dans un restaurant, 16, rue du Cygne, lorsqu'il s'affaissa subitement et tomba à la renverse.

On s'empressa de le transporter dans une pharmacie voisine, mais tous les soins furent inutiles, le malheureux venait de succomber à la rupture d'un anévrysme.

En l'absence de toute pièce d'identité le cadavre a été envoyé à la Morgue.

Un tramway attaqué par des vaches. — Hier matin, vers neuf heures, un tramway électrique de la ligne Saint-Denis-Opéra croisa rue de La Chapelle un troupeau d'une trentaine de vaches qui se trouvaient conduisant aux abattoirs de Pantin.

Les animaux, épouvantés par la voiture, s'enfuirent d'abord dans toutes les directions puis, tout à coup, se précipitèrent cornes baissées sur le tramway.

Il fallut le concours de plusieurs garçons bouchers pour écarter le troupeau affolé.

Drame passionnel. — Un journalier, Albert Troulet, âgé de trente-six ans, vivait depuis plusieurs mois avec une jeune femme de vingt-deux ans, Mlle Elise Paquet, dans un hôtel garni de la rue Fauriel.

Hier matin, vers deux heures, Troulet, au cours d'une scène de jalousie, s'arma d'un couteau et blessa grièvement sa compagne à la poitrine et à l'épaule.

Elise Paquet a été transportée à l'hôpital Lariboisière.

Le meurtrier a été arrêté.

A la ville, au théâtre et dans les salons. — Il n'est question que de la merveilleuse exposition féminine de High Life Tailor, 112, rue Richelieu, au boulevard. L'opinion est unanime pour reconnaître que toutes les solennités analogues sont éclipsées. La principale cause de ce succès triomphal réside dans les prix qui n'ont jamais été si avantageusement baissés, sans rien enlever de leur cachet incomparable à toutes les créations. La costume-tailleur à 95 fr. est la plus surprenante merveille de cette manifestation inoubliable du goût parisien.

Rixe sanglante. — Un cimentier, Charles Pernel, âgé de trente-cinq ans, demeurant 82, rue des Vignoles, à la suite d'une rixe qui avait lieu dans le Faubourg Saint-Antoine, hier matin, vers deux heures, a frappé de trois coups de couteau un menuisier, M. Hector Dordoni, âgé de vingt-sept ans, demeurant 3, rue de Roissy.

Le blessé, dont l'état est très grave, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine.

Son meurtrier a été mis à la disposition de la justice.

La folle. — M. Ferdinand D... cultivateur à Saint-Léger (Maine-et-Loire), arrivait il y a quelques jours à Paris avec sa femme pour visiter l'Exposition.

Malheureusement, avant-hier le couple fut séparé par la foule et M. D... après avoir cherché sa femme toute la journée sans succès, sortit de l'Exposition et se mit à errer au hasard.

Mais les émotions éprouvées avaient troublé son raisonnement.

Hier matin, le malheureux pénétra dans la gare Montparnasse, alla des Passerelles. Là, il se déshabilla en un tour de main et se coucha ensuite sur un banc.

Des employés le conduisirent au commissariat spécial de la gare, d'où il a été dirigé sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Sa femme n'a pas été retrouvée.

MM. les internes s'amuse. — Sous ce titre, hier, nous avons raconté et apprécié un incident qui s'est produit à l'hôpital Boucicaut. Les deux internes mis en cause ont donné, dans une lettre, qu'ils ont écrite au Temps, la version suivante que

l'impartialité nous fait un devoir de reproduire :

« Il n'est pas tout à fait exact que la cuisine de l'hôpital ait fait les frais d'un souper, d'ailleurs improvisé et non projeté à l'avance, comme on l'a dit. En prenant quelques aliments à la cuisine qui nous fournissent tous les jours, de par le règlement, une grande partie de notre nourriture, nous ne voulons faire qu'un emprunt temporaire. En effet, nous avons laissé un bon signe prévenant le personnel de la cuisine, et le lendemain matin, nous avons demandé qu'il défait l'équipement de ce que nous avions pris sur notre allocation quotidienne. »

Il est inexact que des personnes du sexe féminin aient été mêlées à cet incident, inexact par conséquent qu'on ait eu à les mettre à la porte. Il est inexact enfin qu'il y ait eu à l'occasion de cette petite fête le moindre tapage susceptible de réveiller qui que ce soit.

Si les internes sont innocents comme petits agneaux, il est permis de se demander pourquoi ils ont été l'objet d'une punition disciplinaire.

Monsieur Lecocq.

DERNIÈRE HEURE

M. Charbonnier, garçon coiffeur, employé comme extra chez M. Dénat, coiffeur, 68, rue J.-J.-Rousseau, a tenté de se suicider, hier soir, en se coupant la gorge avec un rasoir dans la boutique de son patron.

Il a été transporté mourant à l'hôpital-Dieu.

M. Emile Rouleau, mécanicien, âgé de quarante-quatre ans, demeurant 89, rue Villin, souffrant depuis longtemps d'une maladie incurable, s'est pendu dans sa chambre à coucher.

A dix heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré, 6 rue Planchet. Il a été éteint par les pompiers après une demi-heure de travail.

Etranger

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — Bruxelles, 14 octobre. — Par suite d'une erreur d'aiguillage, un train de marchandises, venant d'Anvers, a pris en écharpe un autre train de marchandises qui se trouvait en gare de Remicourt, près de Waraemont. Le choc a été si violent que les deux locomotives se sont écrasées l'une contre l'autre, et les deux trains ont roulé bas dans un ravin.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Malheureusement tout ne se borne point à des dégâts matériels : un machiniste et un chauffeur ont grièvement été blessés, et l'un d'eux a été transporté à l'hôpital.

Voilà pour la ressemblance. Mais combien Jean Minité diffère du chevalier des Grioux ! Quelle grandeur dans la déchéance morale d'aujourd'hui et l'antique amour de Juliette Roux le précipite ! Que sa passion est plus véhémente ! Quelle sincérité dans ses révélations et quelle amertume dans ses souffrances ! On le plaint et, malgré ses fautes, on l'estime, car on pressent que le relèvement, un glorieux relèvement, est au bout de son tourment amoureux.

Comme toutes les œuvres de Mirbeau, le *Calvaire* est une œuvre saine. Alors qu'on prend un plaisir assés à lire les sales aventures du beau chevalier Des Grioux et de la délicieuse Manon et qu'on goûte avidement, sans y prendre garde, le subtil poison qui distille des pages, où les turpitudes sont si agréablement travesties et où l'imoralité est parée de toutes les grâces de ce frivole et charmant dix-huitième siècle, on a, au contraire, l'âme broyée, comme dans un étau, à la lecture des horreurs saines sur le rouleau de la *Calvaire*. Mais, en même temps, on se sent soutenu et réconforté par le commencement par les lueurs d'une lumière apaisante et sereine qui annonce la rédemption de Minité.

Littérairement, si *Manon Lescaut* à la grâce d'un pastel de La Tour, le *Calvaire* évoque la rudesse, la force et la Beauté d'une œuvre de Ribera.

Mais je m'aperçois que j'ai omis de signaler l'admirable chapitre du *Calvaire*, où Mirbeau nous conte un lamentable épisode de la débacle de 1870. Nos lecteurs n'y perdront rien, l'histoire est publiée en « *Le Vaincu* », dans quelques jours, si notre ami n'est collaborateur et ami veut bien nous le permettre.

A. B.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

Préface à MM. les éditeurs d'envoyer pour le compte de leur maison des exemplaires de leurs ouvrages : à M. E. Vaughan, directeur de l'Aurore ; à M. A. Berthier, secrétaire de la rédaction.